

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL  
\*\*\*\*\*  
REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE - SANAGA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NSEM  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL DEVELOPMENT  
\*\*\*\*\*  
CENTRE REGION  
\*\*\*\*\*  
UPPER SANAGA DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NSEM COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL TENDER'S BOARD  
\*\*\*\*\*

**COMMUNIQUE N° 005 /C/C-NSEM/CIPM-BEC/2025** Portant attribution de la Lettre-Commande objet de la Demande de Cotation N°001/DC/C-Nsem/CIPM-AG/2025 du 27 Février 2025, en procédure d'urgence pour l'équipement de l'écloserie municipale de Nsem, dans la Commune de Nsem, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NSEM ; AUTORITE CONTRACTANTE  
COMMUNIQUE**

- Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation en procédure d'urgence pour l'équipement de l'écloserie municipale de Nsem, dans la Commune de Nsem, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre
- A la lettre N° 009/NP/C-NSEM/SG/SIGAMP/2025 du 07 Avril 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nsem, ayant pour objet les propositions d'attributions de la lettre commande relative à la Demande de Cotation N°001

L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire :

N°	Entreprise	Montant TTC de l'attribution (en FCFA)	Lieux d'exécution	Délai d'exécution	N° Lot	Observations
01	ETS HARMONIE BUSINESS COMPAGNIE	15 000 000	Eclosorie de Nsem, Commune de Nsem	Trois (03) Mois	unique	Qualifié

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Commune de Nsem au Secrétariat Général pour établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans autres formes de procédures.

**Ampliations :**

- MINMAP/Ydé
- ARMP/Ydé
- CIPM/C-Nsem
- Ets HARMONIE BUSINESS COMPAGNIE
- Affichage
- Chronos/Archives

Nsem, le 11 AVR 2025  
**Le Maire, Autorité Contractante**

